

La DGS dans ses oeuvres... Étude de texte

De : DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES
<DIRECTIONGENERALE@lenord.fr>
Envoyé : lundi 1 juillet 2024 15:08
Objet : Sécurité incendie au Nouveau Forum

Chères collègues, chers collègues,

Le syndicat SUD a écrit au sujet de l'organisation de la « sécurité incendie » en ciblant spécifiquement l'évacuation suite au déclenchement de l'alarme au Nouveau Forum, le 21 mai 2024. Dans sa communication, l'organisation syndicale affirme soulever des « dysfonctionnements de taille », il est ici indispensable de rétablir la vérité

Pour rappel et dans la mesure où vous êtes très nombreux à y avoir participé, il est utile de redire ici que la Direction des Moyens Généraux (DMG) a organisé des formations sécurité pour l'ensemble des directions, dès les emménagements. Très concrètement, chaque Direction a reçu une convocation mail pour effectuer cette formation au maximum dans les deux semaines qui suivaient l'eménagement. Ces formations, dispensées lors de l'arrivée au Nouveau FORUM donc, intègrent bien un point sur l'organisation des guide-fils et serre-fils. Si ce point n'a pas été évoqué clairement avec les Organisations Syndicales, la DMG propose d'organiser, pour eux, une nouvelle formation en insistant particulièrement sur ce sujet. La formation en question s'achève par une évacuation commentée et pédagogique, permettant de se projeter dans la situation d'évacuation.

Pour répondre à la mention qui est faite, dans cette même communication, des Personnes à Mobilité Réduite (PMR), et comme cela a été précisé lors des formations sécurité à l'occasion de l'eménagement, il n'est pas possible d'utiliser les ascenseurs pour l'évacuation incendie. En cas d'alerte, les agents et visiteurs doivent attendre au niveau du palier de la cage d'escalier le plus proche du lieu où ils exercent leurs missions. Le serre-fil et le responsable du secteur concernés évacuent avec les équipes vers le point de rassemblement (sur le parvis DELORY) et doivent indiquer au PC Sécurité si tous les occupants dudit secteur ont bien évacué. Si ce n'est pas le cas, ils précisent le nombre d'agents manquant et les personnes en attente au niveau du palier de l'escalier dudit secteur. Les cages d'escaliers sont coupe-feu pendant deux heures et permettent donc l'arrivée des pompiers qui se chargeront de faire évacuer dès leur arrivée.

Pour les agents qui pourraient se trouver dans les boxes aux cloisons transparentes au moment d'une évacuation, il revient au serre-fil de vérifier que tous les agents du secteur dont il a la responsabilité ont bien évacué, y compris dans ces espaces de travail.

Il est utile de rappeler ici que le point de rassemblement se situe sur le parvis DELORY. Durant les travaux, le rassemblement doit se faire précisément sur le parvis, derrière la base vie, vers le bâtiment de la DREAL (Etat).

L'argument selon lequel avoir eu recours à un Partenariat Public Privé a exclu nos experts internes de la préparation technique n'est pas recevable. Plus de 140 réunions techniques ont été organisées entre le groupement et les services départementaux durant toute la durée du projet. Les différents services (DI, DMG, DB, DSIN, DPNF...) sont donc bien au fait.

Pour revenir précisément sur l'évacuation qui est survenue le 21 mai, premièrement, ce ne sont pas « quelque 2000 occupants » qui étaient dans les lieux mais 1200 agents et 50 collègues en formation.

Il est également nécessaire de spécifier que le Nouveau Forum dispose d'un total de 19 issues de secours vers l'extérieur. L'issue de secours, qui était bloquée par le chantier côté AGORA, est à nouveau utilisable.

Contrairement à ce qui est dit, le report d'alarme au PC Sécurité a bien fonctionné. Le PC Sécurité a été informé, en premier, du déclenchement d'un détecteur de fumée. Il est utile de redire ici que c'est bien le PC Sécurité qui gère les alarmes et évacuations des sites HDD et Nouveau FORUM et non pas le ou les vigile(s) posté(s) à l'accueil du Nouveau FORUM. Réglementairement, il est autorisé de mettre une temporisation pouvant aller jusqu'à 5 minutes avant que la sirène d'alarme d'évacuation retentisse. C'est ce qui a été fait pour le Nouveau FORUM. La levée de doute se fait en parallèle, sans obligation réglementaire que cela soit fait dans les 5 minutes. Aucune difficulté n'a été rencontrée par les agents du PC Sécurité pour se rendre au Nouveau FORUM pour faire la levée de doute le 21 mai dernier.

Le Service Incendie Sureté (SIS) et le PC Sécurité ont orienté les occupants vers le point de rassemblement. La levée de doute indiquant qu'il n'y avait pas de feu ayant été faite durant l'évacuation et dans les délais réglementaires, le SIS et le PC Sécurité ont donné l'instruction, aux occupants, de retourner dans leurs locaux avant que le rassemblement complet ait pu se faire sur le parvis DELORY.

Les dispositifs actuels respectent en tout point la réglementation. Le Nouveau FORUM et l'HDD n'étant pas des Immeubles de Grande Hauteur (IGH), il n'y a aucune obligation d'avoir un PC Sécurité. Le Département a décidé d'aller au-delà de la réglementation en maintenant un PC Sécurité pour les deux immeubles, à l'HDD.

Dire que le télétravail et le nomadisme des agents ont « mis à terre l'organisation des évacuations avec les guide-fils et serre-fils » n'est pas recevable. La majorité de nos collègues travaillent au contact des Nordistes et sont en mouvements permanents des précautions et des organisations d'évacuations sont évidemment mises en place dans ces cas de figure très fréquents. L'organisation actuelle a été élaborée par le Service Incendie Sureté et a fait l'objet d'échanges avec le SDIS qui l'a validée. Par ailleurs, depuis des années, le SIS forme tous les agents au sujet des rôles de guide-fil et serre-fil pour que, quelles que soient les absences, ceux présents puissent assurer cette responsabilité.

Avant toute intervention d'un prestataire sur un site départemental, un plan de prévention est fait et celui-ci comporte également les éléments sur les consignes d'évacuation en cas d'incendie. L'ensemble des prestataires des bâtiments départementaux sont conviés aux formations d'évacuation incendie.

En conclusion, la DMG est disposée à organiser une réunion de travail avec les Organisations Syndicales afin de revenir en détail sur l'évacuation du 21 mai et mettre en lumière les actions complémentaires déjà prises et afin d'étudier collectivement les évolutions nécessaires éventuelles.

Un rappel des consignes sera formulé par mail, par la DMG, aux cadres du Nouveau FORUM et de l'HDD. Ce même rappel sera relayé auprès de l'ensemble des équipes.

Bonne réception.



Sophie BLANQUART
DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
T. +33 3 59 73 59 51

Wouah !! terrible !
Dès son premier mail, la nouvelle DGS doit causer de nous !!!

la DGS s'illustre déjà en matière d'intoxication !

Petit briefing, histoire de...

Ah ouais... pas con !
S'il y a un problème, la DGS pourra toujours dire qu'elle a fait ce qu'il fallait !

guide-fil, serre-fil... "Mon nom est personne"

C'est peut-être nous qui devrions la dispenser ?!

Si t'es PMR... débrouille-toi !

C'est qui eux ?

Et comment qu'on sait combien y'en a ?

Eh ouais... pourraient même servir de four... pourquoi pas ?!

Secteur ?

Un endroit virtuel entre deux espaces-temps

140 réunions mais pour quel contenu et quels résultats ?

La DGS a raison : 1250 agents en danger... c'est moins que 2000 !

En fait ce sont 6 issues de secours sur 18 qui étaient bloquées !!

De quoi parle-t-elle ?
Réglementairement, les "vigiles" n'existent pas !!

Que des mentiries ! Les agentEs présentEs le 21 en sont témoins

avec plein de petits piou piou, apprenties et stagiaires, sans encadrement

Ah bon ? Vraiment ? Au Nouveau Forum ? où ça ? dans les couloirs ?

Ah ouais... grave ! C'est une organisation qui marche de ouf ! L'évacuation du 21 le démontre bien !

Bah non, pas pour les agentEs d'entretien d'Agénor

Finalement toussa pour ça !! C'était ce qu'on demandait

Bah pourquoi ?
On pensait que tout est impeccable

Et finalement au bout du « conte » qu'est ce qui compte ?

-Lors de la formation spécialisée du 31 mai, l'administration bien gênée a reconnu la plupart des manquements (on attend avec impatience le verbatim de la séance)
-Les règles de base en matière de sécurité incendie ne sont ni claires ni intégrées.
-Sur 18 issues de secours 6 étaient bloquées parce qu'elles menaient sur le chantier, deux autres étaient aussi verrouillées ou impossible à ouvrir, s'il y avait eu le feu, c'était le drame
-Les consignes en direct étaient inexistantes, toutes les personnes présentes le 21 peuvent en témoigner.
-Finalement le courrier de S. Blanquart, sans en avoir l'air, fait de nombreux rappels et annonces
-La sécurité incendie au NF n'est absolument pas garantie, nous avons demandé une réunion en urgence pour tenter de remédier à la situation, à priori la DGS est OK mais quand ?